

# **GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET DE DÉVELOPPEMENT**

## **COMMUNIQUÉ**

**14 AVRIL 2026**

1. Le G24 tient à exprimer sa profonde préoccupation quant aux multiples crises politiques et conflits en cours dans le monde, ainsi que ses profonds regrets face à la perte de tant de vies innocentes. La guerre au Moyen-Orient porte préjudice au bien-être des populations touchées et détruit des infrastructures civiles. Ces regrettables événements portent un rude coup à une économie mondiale déjà affaiblie, et ont des effets particulièrement néfastes pour les pays émergents et les pays en développement. Nous tenons à rappeler la nécessité d'un système international fondé sur des règles et ancré dans le respect de la souveraineté nationale et des principes de la charte des Nations Unies. Eu égard aux coûts humains et matériels des conflits qui font rage dans plusieurs régions du monde, nous appelons la communauté internationale à se concerter pour amorcer la fin et la prévention des violences, et ouvrir une phase de désescalade, de relèvement et de reconstruction.
2. Au terme d'une période de croissance timide mais résiliente, les conditions économiques mondiales se détériorent nettement, du fait des perturbations subies par les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment sur les marchés de l'énergie, dans le sillage de la guerre en cours au Moyen-Orient. D'après les dernières projections, la croissance mondiale devrait baisser en 2026 par rapport à 2025. Si ces perturbations se prolongent, l'inflation globale et l'inflation hors énergie et alimentation pourraient s'accélérer, sous l'effet de la hausse des cours de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais, et du renchérissement des coûts d'approvisionnement. Par conséquent, le G24 souligne à quel point il est important de sanctuariser les routes maritimes internationales. Nous exhortons à cesser toute attaque sur les infrastructures énergétiques, car la pleine remise en état des installations endommagées sera longue et coûteuse. Ces bouleversements entravent l'offre globale d'énergie et contribuent à un surcroît de volatilité sur les marchés. Le G24 prend note de l'initiative des pays signataires de la déclaration de coopération de l'OPEP visant à assurer la continuité des approvisionnements en pétrole, notamment via le recours à d'autres voies d'exportation, ce qui a contribué à réduire la volatilité des cours du brut.
3. Dans ces circonstances, les perspectives de croissance mondiale à moyen terme demeurent incertaines et marquées par de fortes turbulences et des pressions accrues sur les comptes courants des pays importateurs de pétrole. Les pressions inflationnistes pourraient avoir des répercussions dans de nombreux secteurs d'activité économique et effacer une part des progrès récemment accomplis en matière de désinflation. Une éventuelle hausse des taux d'intérêt et des pressions sur les taux de change risqueraient de faire encore augmenter les coûts d'emprunt, ce qui aurait pour effet d'exacerber les facteurs de vulnérabilité existants et de compliquer la gestion économique des pays émergents et des pays en développement. Dans le même temps, le durcissement des conditions financières, associé à une aversion plus marquée pour le risque sur les marchés de capitaux, est susceptible de réduire les mouvements de capitaux privés à destination de ces pays. Par conséquent, cet environnement exige une vigilance accrue

de la part des décideurs publics. Pour renforcer leur résilience et préserver leur stabilité macroéconomique, il est essentiel que les pays prennent des mesures visant à stabiliser leurs finances publiques et leur monnaie ; en revanche, les anciennes méthodes qui consistent à réduire la demande intérieure ou à laisser la monnaie se déprécier risquent de ne pas suffire à absorber les chocs et à surmonter les difficultés que pose la détérioration des conditions extérieures. Dans ce contexte, des approches multilatérales, un soutien et l'augmentation de l'aide au développement continuent de revêtir un caractère vital pour les pays vulnérables.

4. Pour sauvegarder la stabilité monétaire internationale, il importe plus que jamais de mettre en place un dispositif mondial de sécurité financière avec en son centre un Fonds monétaire international (FMI) doté de ressources suffisantes et reposant sur un système de quotes-parts. Pour renforcer l'assise financière du FMI, nous enjoignons aux pays membres de faire le nécessaire pour que la seizième révision générale des quotes-parts soit achevée en temps voulu. Nous saluons l'accord sur les principes directeurs de Diriyah pour la réforme des quotes-parts et de la gouvernance du FMI, qui représente un jalon majeur du programme de réformes de l'institution. Nous appelons de nos vœux des avancées rapides et significatives dans les travaux en cours s'agissant de la dix-septième révision générale des quotes-parts, conformément aux principes directeurs de Diriyah. Nous sommes intimement convaincus que l'objectif fondamental de la réforme des quotes-parts doit être de renforcer la participation et la représentation de l'ensemble des pays émergents et des pays en développement, tout en assurant que la répartition des quotes-parts reflète fidèlement l'évolution du poids économique relatif des pays dans l'économie mondiale. Dans le même temps, les quotes-parts des pays membres les plus pauvres doivent être protégées.

5. Au cours de cette période, il est essentiel que le FMI demeure un conseiller de confiance au service de ses pays membres aux prises avec toute une série de difficultés macroéconomiques et macrocritiques, et qu'il adapte ses instruments de conseil et de prêt à la diversité de leurs besoins. Compte tenu de l'ampleur du conflit et de la portée de ses conséquences, nous nous félicitons que le FMI soit disposé à déployer l'ensemble de ses instruments pour apporter son concours à ses États membres. Dans le climat d'incertitude qui règne, le FMI doit rester réactif et volontariste en assurant une surveillance vigilante, en évaluant sans retard les effets de contagion et en réalisant des analyses de scénario solides. À cet égard, nous appelons le FMI à accompagner les pays avec flexibilité dans le cadre de ses programmes en procédant en temps opportun à des recalibrages ou des ajustements en cas de besoin. À cet égard, nous suivrons de près les résultats des revues du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD-PFR), du programme d'évaluation du secteur financier, et de la conception et de la conditionnalité des programmes. Pour ce qui concerne l'examen exhaustif de la surveillance, nous rappelons qu'il s'agit là de l'une des fonctions les plus importantes du FMI. Cela signifie qu'une surveillance à la fois rigoureuse et équitable doit s'appliquer à tous les pays membres. Nous appelons de nos vœux une revue anticipée de la politique en matière de commissions et de commissions additionnelles, du fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité et du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes, qui sont autant d'instruments essentiels au soutien des pays émergents et des pays en développement. Nous rappelons qu'il importe de renforcer les instruments de précaution et comme nous l'avons déjà fait par le passé, nous appelons le FMI à envisager un mécanisme d'émissions régulières de DTS afin de soutenir plus efficacement l'ensemble des pays émergents et des pays en développement. Nous saluons les

avancées vers l'obtention d'assurances de financement visant à fournir des ressources de bonification supplémentaires au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et nous exhortons les pays qui n'ont pas encore apporté d'assurances de financement pour la mise en œuvre du cadre de distribution du compte des ressources générales adopté au titre des réformes de 2024 de le faire dans les meilleurs délais.

6. L'optique actuellement suivie par le groupe de la Banque mondiale en matière de création accélérée d'emplois, de secteurs à forte intensité de main d'œuvre, d'infrastructures et de financements novateurs est indispensable pour lui permettre de s'acquitter de sa mission, qui consiste à faire advenir un monde sans pauvreté sur une planète vivable. Nous prenons acte des travaux en cours visant employer des méthodes particulières pour traiter les difficultés et les besoins propres aux pays fragiles ou touchés par des conflits, et nous nous félicitons que la politique industrielle ait été reconnue comme un instrument légitime à la disposition des pays en développement. Pour atteindre cet objectif, ainsi que d'autres, il est essentiel de disposer de financements suffisants, et la Banque mondiale doit s'appuyer dans la plus grande mesure possible sur la solidité de son bilan pour renforcer sa capacité de prêt, en conciliant une tolérance accrue au risque et la préservation de sa viabilité financière et de sa note de crédit. À cet égard, nous souhaiterions que certaines initiatives en cours progressent plus rapidement, notamment *le cadre pour les incitations financières, le capital hybride et les garanties de portefeuille*, qui ont toutes un rôle essentiel à jour pour mobiliser à moindre coût des capacités de prêt supplémentaires. Collaborer avec des banques multilatérales, régionales et nationales et des établissements financiers non bancaires pourrait permettre de mobiliser des investissements privés, d'approfondir les marchés intérieurs des capitaux, de réduire les risques pour les investisseurs privés, d'atténuer les risques de change et d'augmenter l'accès au crédit des microentreprises et des PME.

7. Nous tenons à rappeler l'importance de l'examen des actionnaires de 2025 pour renforcer la légitimité et la bonne gouvernance de l'institution multilatérale qu'est le Groupe de la Banque mondiale. Nous réitérons les Principes de Lima et la formule dynamique, et nous saluons les discussions sur l'enjeu des parts non attribuées après la date butoir du 16 avril 2026 pour les actuelles souscriptions au capital au titre de l'augmentation générale du capital et de l'augmentation sélective du capital de 2018 de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Société financière internationale. Nous comptons sur des progrès sur les points en suspens, dont la question des parts non attribuées, la mise en œuvre de mesures visant à permettre aux pays en développement de mieux faire entendre leurs voix et d'être mieux représentés, ainsi que les préparations pour l'examen des actionnaires de 2030, à l'approche des Assemblées annuelles de 2026 à Bangkok.

8. Il est indispensable de continuer à aider les pays en développement à affronter la multiplication des facteurs de vulnérabilité liés à leur endettement et à éviter une crise de la dette qui retarderait leur développement. Nous saluons les avancées dans la mise en œuvre du *cadre commun du G20 pour le traitement de la dette au-delà de l'initiative de suspension du service de la dette*, et nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre de la *table ronde mondiale sur la dette souveraine*, deux démarches qui ont pour but de susciter une compréhension commune des difficultés en matière de viabilité et de restructuration de la dette. Nous souhaitons que les dettes souveraines puissent faire l'objet d'un traitement prévisible, rapide, bien ordonné

et coordonné, avec la participation des créanciers privés, et appelons de nos vœux de nouvelles réformes de l'architecture internationale de la dette de nature à promouvoir des pratiques durables de gestion de l'endettement, à accroître la transparence de la dette, et à améliorer la manière dont les agences de notation évaluent les risques présentés par les pays. Nous encourageons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à apporter leur concours au renforcement des capacités des pays dans le domaine de la gestion de la dette. Il est crucial de disposer de cadres améliorés de gestion de la dette, notamment en matière de transparence des pays débiteurs et créanciers, et d'améliorer les normes de communication des données et l'établissement des données sur la dette. Nous appelons à la mise en place de mécanismes institutionnels de prévention des crises et de riposte, à même de porter assistance aux pays vulnérables dont les dettes sont viables mais qui subissent des chocs de liquidité à court terme, notamment par des ventes d'or afin de renforcer les capacités du FMI, et une coordination plus étroite entre le FMI et les dispositifs régionaux de financement.

9. Compte tenu de la disparité des situations nationales, l'accélération de la mise en œuvre des engagements et la coopération dans le traitement des effets du changement climatique doivent continuer de faire l'objet d'une détermination sans faille et de se conformer aux principes d'équité, de responsabilités communes mais différenciées et de capacités respectives, consacrés dans la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et l'Accord de Paris. Il est essentiel de s'attaquer à toutes les sources d'émissions, mais il faut aussi effectuer des investissements de taille dans les infrastructures durables, l'atténuation, l'adaptation, les pertes et préjudices, et la protection et le rétablissement de la biodiversité. Tous ces efforts nécessiteront des financements de long terme abordables, soutenus et à grande échelle, notamment sous la forme de dons, de transferts de technologie et d'assistance technique améliorée, des pays développés en faveur des pays en développement. Nous encourageons le recours à des plateformes nationales à l'appui de trajectoires de transition énergétique et soulignons la nécessité d'accroître le soutien technique dispensé par les institutions financières internationales (IFI) et d'autres partenaires pour le développement aux fins de mobiliser davantage de dons et de financements concessionnels et abordables au service de l'action climatique. Nous exhortons les donateurs à honorer leurs engagements dans le cadre du nouvel objectif chiffré collectif de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035.

10. La coopération multilatérale est indispensable pour mobiliser des ressources intérieures au service du financement du développement durable. L'un des principaux aspects de cette coopération est la réforme des règles et pratiques fiscales internationales, notamment pour ce qui concerne le transfert de bénéfices et les mouvements financiers illicites, qui privent les pays en développement des recettes qui leur font si cruellement défaut. Nous prenons acte des progrès accomplis s'agissant de la *Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale* et du *Cadre inclusif de l'OCDE* et espérons qu'une solution sera trouvée prochainement pour permettre aux pays, et en particulier aux pays émergents et aux pays en développement, de disposer de ressources significatives et durables. Nous enjoignons aux bailleurs de fonds d'inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement ainsi que d'honorer leurs engagements et d'accroître leur soutien, compte tenu de l'augmentation des besoins. En outre, nous appelons le FMI et la Banque mondiale à continuer d'apporter leur soutien aux pays émergents et aux pays en développement en leur proposant des activités de

développement des capacités et une assistance technique, afin d'assurer que leurs institutions soient à même de mettre en œuvre les nouveaux cadres et d'en bénéficier.

11. Nous reconnaissons que les mesures commerciales unilatérales — droits de douane, sanctions, sanctions secondaires, barrières non tarifaires et autres mesures protectionnistes, en particulier celles qui vont à l'encontre des règles de l'Organisation mondiale du commerce — ont des effets extraterritoriaux qui entravent les échanges commerciaux et l'intégration à l'échelle mondiale. Pour rétablir la confiance et améliorer les perspectives de croissance mondiale, nous appelons de nos vœux un système commercial multilatéral fondé sur des règles, non discriminatoire, juste, ouvert, inclusif, équitable, durable et transparent. Pour promouvoir un multilatéralisme coordonné et cohérent, il est indispensable d'améliorer la coopération entre les institutions multilatérales et leurs pays membres. Dans la mesure où un système multilatéral juste, transparent et fondé sur des règles est indispensable à la prospérité, à la paix et à la stabilité mondiales, une collaboration plus étroite entre les institutions de Bretton Woods, l'OMC, les États et les organisations régionales et multilatérales sera essentielle pour sauvegarder la stabilité et rétablir la confiance dans le système international. Pour assurer que chacun puisse faire entendre sa voix, il demeure essentiel que les organismes qui fixent l'ordre du jour international et assurent la gouvernance multilatérale, comme le G20, fassent l'objet d'une participation la plus large possible.

## LISTE DES PARTICIPANTS<sup>1</sup>

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur cent-quinzième réunion à Washington le 14 avril 2026, sous la présidence d’Olawale Edun, ministre des Finances et ministre coordonnateur de l’Économie du Nigéria, assisté de Muhammad Aurangzeb, ministre des Finances du Pakistan, premier vice-président, et de Sariha Moya, ministre de l’Économie et des Finances de l’Équateur, seconde vice-présidente.

La réunion des ministres a été précédée le 13 avril 2026 par la cent-vingt-septième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de Raymond Omenka Omachi, secrétaire permanent du ministère fédéral des Finances du Nigéria.

**Groupe africain :** Abdelhak Bedjaoui, Algérie ; André Wameso Nkualolok, République démocratique du Congo ; Chalouho Coulibaly, Côte d’Ivoire ; Badr Abdelatty, Égypte ; Ahmed Shide, Éthiopie ; Rodrigue Bissielou, Gabon ; Cassiel Forson, Ghana ; Kamau Thugge, Kenya ; Mohamed Taamouti, Maroc ; Olayemi Cardoso, Nigéria ; Enoch Godongwana, Afrique du Sud.

**Groupe asiatique :** Urjit Patel, Inde ; Reza Boostani, République islamique d’Iran ; Yassine Jaber, Liban ; Muhammad Aurangzeb, Pakistan ; Frederick Go, Philippines ; Nandalal Weerasinghe, Sri Lanka ; Mohammed Yisr Barnieh, Syrie.

**Groupe latino-américain :** Candelaria Alvarez Moroni, Argentine ; Mathias Alencastro, Brésil ; Alan Asprilla, Colombie ; Bernardo Acosta, Équateur ; Alvaro Gonzalez Ricci, Guatemala ; Ronald Gabriel, Haïti ; Gerardo Zuniga, Mexique ; Adrian Armas, Pérou ; Davendranath Tancoo, Trinité-et-Tobago.

**Observateurs :** Luís Epalanga, Angola ; Fahad M. Alturki, Fonds monétaire arabe ; Odalis Marte-Alevante, Conseil monétaire centraméricain ; Yan Liu, Chine ; Zamir Iqbal, Banque islamique de développement ; Mourad Bouaouina, Fonds OPEP ; Laura Dupuy Lasserre, G77 ; Shangheon Lee, OIT ; Saud M. Albarrak, Arabie saoudite ; Khaled Altameemi, Émirats arabes unis ; Clover Gatete, CEA ; Shari Spiegel, DESA ; Penelope Hawkins, CNUCED ; Noel Pérez Benítez, CEPALC.

**Invités :** Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international  
Paschal Donohoe, Directeur général et directeur de la gestion des connaissances,  
Groupe de la Banque mondiale

**Secrétariat du G24 :** Iyabo Masha, Julius Duran, Isata Keita, Sara Rashidi

**Secrétariat du FMI pour le G24 :** Maria Lucia Guerra Bradford, Jesse Jinyong Yang, Aric Maiden

---

<sup>1</sup> Personnes assises à la table de discussion.